

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION
7 – 2026 / N°1**

SEANCE du 11 JUIN 2026

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 15
VOTES : Contre : 0 Pour : 15 Abstention : 0
Date de la convocation : 05/06/2026

L'an deux mil vingt- six et le onze juin à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CARMICHAEL Benoit, Maire.

Présents : CARMICHAEL Benoit, BUND Roland, VIAL Anne-Claire, NOYER Isabelle, DENIS-OGIER Christelle, ROCHÉ Daniel, ROUX Nathalie, LARTIGUE David, BROCHIER Nicolas, JARILLOT Quentin, VEGA Marie, MANENT Anthony

Absents excusés : MINDER Pascale donne procuration à BROCHIER Nicolas
MANENT Corinne donne procuration à CARMICHAEL Benoit
ETENEAU Bertrand donne procuration à BUND Roland

Objet : Annulation délibération nomination des membres de la commission de contrôle des listes électorales et reprise d'une délibération dans le respect de l'ordre du tableau du Conseil municipal.

Il convient de reprendre la délibération n° 4-2026/N°5 portant désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales, celle-ci devant être conforme à l'ordre du tableau du conseil municipal. Les titulaires devant avoir un rang supérieur aux suppléants.

VU les articles L. 19 et R.7 du Code électoral,

Il est décidé de nommer les membres de la commission de contrôle dans cet ordre :

Titulaires :

Conseiller municipal n° 1- liste majoritaire (5^{ème} rang) : ROCHÉ Daniel
Conseiller municipal n° 2- liste majoritaire (8^{ème} rang) : ROUX Nathalie
Conseiller municipal n° 3- liste majoritaire (9^{ème} rang) : DENIS- OGIER Christelle
Conseiller municipal n° 1- 2^{ème} liste (13^{ème} rang) : MINDER Pascale
Conseiller municipal n° 2- 2^{ème} liste (14^{ème} rang) : JARILLOT Quentin

Suppléants :

Conseiller municipal n° 1- liste majoritaire (10^{ème} rang) : LARTIGUE David
Conseiller municipal n°2- liste majoritaire (11^{ème} rang) : NOYER Isabelle
Conseiller municipal n° 3- liste majoritaire (12^{ème} rang) : MANENT Anthony
Conseiller municipal n° 1- 2^{ème} liste (15^{ème} rang) : BROCHIER Nicolas

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 4-2026/ N°5

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 12.06.2026

Le Maire
Benoit CARMICHAEL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la
Publication le 17.06.2026
Et de la réception en Préfecture le 17.06.2026

Le Maire